

UN OU UNE RESPONSABLE DU SERVICE BATIMENTS

1 poste à 35 h 00 hebdomadaires

ENVIRONNEMENT

Le Département Patrimoine de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais est composé de plusieurs services dont le service Bâtiments. Pour effectuer ses missions d'entretien et de maintenance du patrimoine bâti de la collectivité (une trentaine de bâtiments), le technicien en charge de ce service pourra s'appuyer sur l'assistance de sept agents répartis sur deux services techniques et d'un Responsable de Département.

Aujourd'hui, plus que jamais, il/elle devra s'inscrire dans une dynamique de prise en compte des enjeux environnementaux, notamment en lien avec la loi « climat et résilience de 2021 chapitre 2 Energie et Bâtiment » mais également intégrer le volet sécuritaire sur les nombreux ERP en charge quotidienne de la collectivité ainsi qu'une gestion au plus juste des moyens et crédits alloués au service.

MISSIONS GENERALES

Coordonner les activités techniques, administratives, financières et humaines du service bâtiments sur le territoire de la collectivité sous des contraintes budgétaires fortes ainsi qu'une prise en compte des enjeux environnementaux.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

➤ Gérer le patrimoine bâti :

- **Assister à la gestion des équipements et du patrimoine :**
 - Planifier et contrôler la réalisation des travaux,
 - Participer à la prospective de gestion du patrimoine bâtiment de la collectivité
 - Détecter, diagnostiquer et apporter des solutions aux dysfonctionnements du patrimoine bâti de la collectivité,
 - Suivre et anticiper les différents contrôles périodiques et commissions de sécurité,
 - Mise en accessibilité et en conformité des ERP de la collectivité,
 - Informer les différents utilisateurs des contraintes techniques,
- **Gérer des demandes d'interventions émanant des établissements et des communes conventionnées :**
 - Gérer et suivre les conventions, les réclamations, recenser les demandes, évaluer les priorités,
 - Conseiller en matière de choix des matériels en fonction des performances,
 - Planifier les différentes interventions sur le patrimoine en prenant en compte les usages et la destination des équipements,
- **Coordonner et vérifier des travaux des entreprises :**
 - Faire appliquer les pièces uniques propres d'un marché,
 - Piloter, coordonner et contrôler les interventions des entreprises, notamment lors des interventions sur le patrimoine bâti (plan de prévention, permis feu, respect des consignes de sécurité...).
 - Organiser les réunions de chantiers et le suivi administratif des différentes rencontres terrain.
- **Assister les opérations de réception des travaux :**
 - Aider au contrôle de l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité : établir des rapports de chantiers, effectuer un suivi des relances ou litiges avec les entreprises et des métrés contradictoires de travaux.
- **Encadrer les équipes techniques :**
 - Planifier, suivre et contrôler les interventions des agents de maîtrise et agents techniques bâtiments,
 - Accompagner et contrôler de la bonne exécution des travaux.

- Faire respecter des règles d'hygiène et de sécurité.
- **Gérer l'équipement et le nettoyage des gymnases**
- **Gérer le prêt de matériel aux communes**

➤ **Assurer les fonctions de Responsable de service :**

- Coordonner les activités du service : répartir et planifier les activités, réunions de service hebdomadaires,
- Assurer la gestion managériale de 2 centres techniques (Caraman et Nailloux),
- Représenter le service bâtiments TDL auprès des partenaires institutionnels et prestataires externes,
- Participer à l'élaboration et la gestion administrative du budget du service, suivi financier des crédits alloués.
- Participer au recrutement des agents du service.

COMPÉTENCES

Compétences managériales : Accompagner les agents ; animer une équipe ; gérer les compétences ; fixer des objectifs ; superviser et contrôler ; accompagner le changement ; gérer les conflits.

Compétences techniques : Connaissance des obligations réglementaires en terme de contrôles périodiques des équipements, connaissances des savoirs faire techniques liées aux domaines des bâtiments, de l'urbanisme, du développement durable, notions théoriques sur les dispositions réglementaires du code de la construction et de l'habitat, connaissance des documents techniques unifiés, connaissance des règles en matière d'urbanisme et documents associés, connaissance du code de la commande publique , maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, power point), capacité à diagnostiquer, capacité à planifier, contrôler et suivre les travaux, capacité à entreprendre avec méthode des projets, bonne expression écrite et orale, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, méthode de travail et organisation, capacité de synthèse et de production de documents, capacité à atteindre les objectifs fixés.

Compétences professionnelles : Respect des consignes et/ou directives, fiabilité et qualité de son activité, gestion du temps, recherche d'efficacité du service rendu, adaptabilité, disponibilité, entretien et développement des compétences, respect des moyens matériels, respect des obligations statutaires, ponctualité et assiduité, sens du service public.

Compétences relationnelles : Relation avec le public, relation avec la hiérarchie et/ou les élu-es, capacité à travailler en équipe et en transversalité avec les autres Départements de la collectivité, relation avec les collègues, communiquer.

Diplômes : Baccalauréat professionnel de Technicien-ne de maintenance

Formation dans le domaine du bâtiment et de la gestion patrimoniale ;

Formation de base en informatique : Excel, Word, messagerie,

Formation/ expérience sur le domaine du management territorial

Notion d'achat en comptabilité publique

Connaissance et culture territoriale propre à la FPT

Permis B exigé

CONDITIONS DU POSTE

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique, à défaut, les candidatures de contractuels seront étudiées.

Grades envisagés : cadre d'emploi de Techniciens, Techniciens Principal 2^{ème} et 1^{ère} Classe (catégorie hiérarchique B - filière technique) et grade d'Agent de maîtrise territorial (catégorie hiérarchique C - filière technique).

Rémunération afférente à la grille indiciaire du grade d'Agent de maîtrise territorial ou du cadre d'emploi de Techniciens + régime indemnitaire (uniquement pour les fonctionnaires) + avantages sociaux.

Durée hebdomadaire du poste : 36 heures avec 6 jours de RTT.

Prise de poste souhaité : 01/11/2022

Horaires : 08h00-12h00 et 13h00-17h00 (les lundis) et 08h00-12h00 et 13h00-16h00 (mardis, mercredis, jeudis, vendredis). Poste ouvert au télétravail suivant délibération correspondante et sous certaines modalités organisationnelles.

Lieu de travail : Ateliers de Caraman (31460) déplacements réguliers sur le patrimoine bâti de la collectivité. Possibilités d'astreintes.

TRAITEMENT DES CANDIDATURES

Candidatures (CV actualisé, lettre de motivation, copie des diplômes + dernier arrêté de situation administrative, deux dernières évaluations annuelles) à adresser avant le 01/10/2022 à :

Monsieur Christian PORTET - Président de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais –

73, avenue de La Fontasse - 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS,

ou de préférence par voie électronique à l'adresse suivante :

candidatures@terres-du-lauragais.fr



Monsieur **Régis BRUTY** (responsable du Département du Patrimoine) :

05.61.81.94.95 / 06.67.16.68.58